

HONORAIRES D'AGENCE

TRANSACTION

Honoraires à la charge de l'acquéreur

PRIX PRINCIPAL	HONORAIRES TTC
jusqu'à 30 000 €	3 000,00 €
de 30 001 à 50 000 €	10,00%
de 50 001 à 70 000 €	9,00%
de 70 001 à 110 000 €	8,00%
de 110 001 à 140 000 €	7,00%
de 140 001 à 170 000 €	6,50%
de 170 001 à 200 000 €	6,00%
de 200 001 à 250 000 €	5,50%
de 250 001 à 350 000 €	5,00%
de 350 001 à 500 000 €	4,50%
au-delà de 500 000 €	4,00%

LOCATIONS SAISONNIÈRES MEUBLÉES

Honoraires de gestion de 10 % TTC du loyer brut
à la charge du bailleur

Honoraires de location de 18 % TTC du loyer brut
à la charge du locataire